

2EME ANNÉE FORMATION DU D.E. AUDIOPROTHESISTE

Intitulé enseignement	ECTS	Coeff UE	H CM	H TD	H TP	H Total	Total CHAMPS	Responsable	Session 1			Session 2		
									Modalités	durée	Note éliminatoire	Modalités	durée	Note éliminatoire
<b>Semestre 3</b>														
CHAMP 1	UE 1.1 : Audiologie	/	1	23			23	R. DAUMAN	Écrit	1h	=<5/20	Écrit (à partir de 5 étudiants) ou possibilité d'oral (si moins de 5 étudiants)	E : 1h O : 45 min (15 min de préparation + 30 min d'oral)	=<5/20
	UE 1.2 : Psychoacoustique	/	1	12			12	L. FOREST	Écrit	1h	=<5/20	Oral	1h (sans préparation)	=<5/20
	UE 1.3 : Audiologie de l'enfant	/	1	34			34	69 D. BONNARD	Écrit	1h30	=<5/20	Écrit (à partir de 5 étudiants) ou possibilité d'oral (si moins de 5 étudiants)	E : 1h O : 30 min	=<5/20
CHAMP 2	UE 2 : Psychologie	/	1	12			12	12 V. SORIANO	Écrit	2h	=<5/20	Écrit	2h	=<5/20
CHAMP 3	UE 3 : Les aides auditives - Deuxième partie	/	1	80		16	96	96 M. DEL RIO	Écrit	3h	=<5/20	Oral	1h (15 min de préparation + 45 min d'oral)	=<5/20
CHAMP 4	UE 4.1 : Acoustique	/	1	20			20	L. FOREST	Écrit	2h	=<5/20	Oral	1h30 (45 min de préparation + 45 min d'oral)	=<5/20
	UE 4.2 : Phonétique Audioprothétique	/	1	14	7		21	41 Ch. BALET	Écrit	1h	=<5/20	Écrit terminal	1h	=<5/20
CHAMP 5	UE 5 : Anglais	/	1	10			10	10 T. VILLARD	Evaluation en contrôle continu		=<5/20	Oral	10 min	=<5/20
							TOTAL S1	228						

2EME ANNÉE FORMATION DU D.E. AUDIOPROTHESISTE

Intitulé enseignement	ECTS	Coeff UE	H CM	H TD	H TP	H Total	Total CHAMPS	Responsable	Session 1			Session 2		
									Modalités	durée	Note éliminatoire	Modalités	durée	Note éliminatoire
<b>Semestre 4</b>														
CHAMP 6		1		21	12	33	33	L. FOUQUET	Contrôle Continu en TP (coef 2)		=<5/20	Écrit	1h	=<5/20
	/								Écrit terminal (coef 6)	2h				
CHAMP 7		1				560	560	M. DEL RIO	Rapport de stage noté + Fiche d'évaluation maître de stage + Attestation de stage		=<5/20	Pas de session 2		
CHAMP 8				3			3	H. Plouseau-Guedé	Validation sur présence et MOOC			MOOC		
							<b>TOTAL S2</b>	<b>596</b>	<b>TOTAL HEURES ANNUELLE</b>		<b>824</b>			

**Modalités de validation des UE :**

Dans les champs comportant plusieurs UE (Champs 1 et 4), en l'absence de note éliminatoire, les UE constitutives se compensent. Si la moyenne du champs est supérieure ou égale à 10 toutes les UE du champs sont acquises pour l'année en cours.  
 Pour les champs non validés (moyenne inférieure à 10), une 2ème session de rattrapage n'est organisée que pour les UE dont les notes sont inférieures à 10.  
 Une note inférieure ou égale à 5 (dite éliminatoire) empêche toute compensation au sein du champ auquel elle appartient pour la session. L'UE concernée devra obligatoirement être présentée en 2ème session.  
 Dans tous les cas, le bénéfice des notes supérieures ou égales à 10 est conservé pour la 2ème session.  
 Toute absence (même justifiée) à un Examen Terminal entraîne l'ajournement à l'UE concernée  
 Toute absence (même justifiée) à un contrôle continu entraîne une note de zéro à l'épreuve manquée

**Modalités de validation des semestres :**

Un semestre ne peut être validé que si la totalité des champs qui le composent sont validés. Il n'y a pas de compensation entre les champs.

**Modalités de validation de l'année :**

L'année est validée si tous les champs du semestre 3 et 4 sont validés, d'emblés ou après la session de rattrapage ET si les stages sont validés.  
 En cas de redoublement de la deuxième année, la totalité des UE doit être revalidée. Aucun bénéfice de note ne pourra être conservé.